

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT (Décret n°87-889 du 29 oct. 1987)

	Situation activité principale	Conditions à remplir	Pièces justificatives
Chargé d'Enseignement Vacataire	Salarié du secteur privé	Exercer une activité professionnelle principale salariée d'au moins 900h par an (ou 300h d'enseignement) (3 employeurs différents au maximum)	- Attestation de l'employeur principal (<i>Annexe 3</i>) - Copies des 3 dernières fiches de paye
	Fonctionnaire ou agent public non titulaire	Etre autorisé par l'employeur principal à effectuer une activité accessoire <u>Exclusions :</u> - Disponibilité (sauf si autorisation d'activité par l'administration d'origine avec arrêté de disponibilité) - Congé maladie, maternité, parental - Bénéficiaire d'un congé pour recherche ou conversion thématique (CRCT), ou d'un congé formation - A.T.E.R, Doctorant contractuel	- Autorisation de cumul d'activité établie par l'autorité hiérarchique - Copies de la dernière fiche de paye (des 3 dernières si statut contractuel)
	Activité non-salariée : Dirigeant d'entreprise Travailleur indépendant Profession libérale	- Etre assujéti à la Taxe Professionnelle (remplacée par la Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – depuis janvier 2010) ou - Justifier d'avoir retiré de sa profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans Si statut récent (inférieur à 3ans), avoir effectué son activité sous un autre régime au cours des trois années précédentes <i>Si Dirigeant salarié, compléter un dossier salarié du privé</i>	- Copie de l'inscription au registre du commerce, ou - Copie du relevé K-Bis, ou - Copie de l'attestation d'inscription SIREN - Copie du dernier avis de CFE, ou - Copie des 3 derniers avis d'imposition sur les revenus <u>Statut récent :</u> - Copie du dernier contrat de travail, ou - Copies des 3 dernières fiches de payes
	Intermittent du spectacle, Artiste, Auteur	Etre inscrit au pôle emploi	- Copie de l'attestation d'inscription au pôle emploi - Copie du relevé AGESSA, GUSO ou Maison des artistes - Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus
	Vacataire ayant son activité professionnelle à l'étranger	Disposer pour les vacataires de nationalité étrangère (hors U.E. et Suisse) d'un titre de séjour portant la mention "salarié" et d'une autorisation de travail pour les vacataires algériens	<u>Justificatif de l'activité professionnelle :</u> - Copie du contrat, ou - Copie de la dernière fiche de paye, ou - Attestation de l'employeur (<i>Annexe 3bis</i>) <u>Pour les vacataires étrangers (hors UE et Suisse) :</u> joindre une copie du titre de séjour portant la mention "salarié" et une copie de l'autorisation provisoire de travail pour les vacataires algériens
Agent Temporaire Vacataire	Étudiant	- Etre inscrit pour l'année universitaire en vue de la préparation d'un diplôme de niveau de 3 ^{ème} cycle - Disposer pour les étudiants de nationalité étrangère (hors U.E. et Suisse) d'un titre de séjour portant la mention "étudiant" et d'une autorisation provisoire de travail pour les étudiants algériens	- Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité portant la mention des études suivies - Attestation sur l'honneur de ne pas dépasser 96htd dans l'enseignement supérieur (<i>Annexe 7</i>) - Autorisation du Directeur de thèse ou du Responsable du diplôme (<i>Annexe 6</i>) <u>Pour les étudiants étrangers (hors UE et Suisse) :</u> joindre une copie du titre de séjour portant la mention "étudiant" et une copie de l'autorisation provisoire de travail pour les étudiants algériens
	Retraité	- Etre âgé de moins de 65 ans (pour les personnes nés après le 1er juillet 1951, merci de vous référer à l'arrêté du 09 novembre 2010 portant sur le relèvement progressif de la limite d'âge) - Bénéficier d'une pension de retraite ou d'une allocation de préretraite - Avoir exercé au moment de la cessation des fonctions une activité principale extérieure à l'Université Savoie Mont Blanc	Copie du titre de pension de retraite ou d'allocation de préretraite